

# Stratégies pour promouvoir l'utilisation de la version française d'un logiciel multilingue

Office québécois  
de la langue  
française

Québec 

La Charte de la langue française est plus que trentenaire. Depuis son entrée en vigueur, un travail colossal a été accompli par les entreprises, épaulées étroitement par le personnel de l'Office, pour faire du français la langue de travail normale et habituelle et les résultats obtenus sont remarquables.

Néanmoins, la francisation des technologies de l'information demeure un défi constant et peut s'avérer parfois un véritable frein à la généralisation du français

dans tous les secteurs d'activité d'une entreprise.

L'évolution des technologies aidant, un nombre croissant d'applications sont multilingues à l'installation et dans de tels cas, le français est toujours une option offerte.

Le présent document a comme objectif de proposer aux entreprises qui choisissent ces produits, des stratégies leur permettant de promouvoir l'utilisation de la version française de ces logiciels et ainsi d'être en mesure de **généraliser l'utilisation du français**.

## STRATÉGIES D'ORDRE GÉNÉRAL

- **Faire savoir** que l'entreprise doit respecter **toutes** les dispositions de la Charte, notamment la généralisation de l'utilisation du français dans les technologies de l'information, et faire savoir qu'à cet égard, elle a une **obligation** de résultat;
- **Affirmer** clairement la préférence de la direction pour l'utilisation du français dans les technologies de l'information;
- **Communiquer** au personnel la position favorable de l'entreprise à l'égard de l'utilisation de la version française des logiciels :
  - dans toutes les unités organisationnelles (services de l'entreprise),
  - pour chacun des groupes d'application (serveurs, systèmes d'exploitation, suites bureautiques, logiciels de gestion intégrée, CAO/DAO, logiciels spécialisés, utilitaires, gratuiciels, etc.);
- **Valoriser** l'utilisation de la version française des logiciels en adoptant et en appliquant une politique rigoureuse d'utilisation en français des technologies de l'information;
- **Fixer** des cibles à atteindre ou des quotas à respecter pour chacun des services de l'entreprise (% du nombre d'utilisateurs des versions françaises);
- **Montrer** l'exemple en utilisant la version française lors des réunions, des formations, de même que sur les postes de travail des dirigeants;
- **Responsabiliser** l'ensemble des décideurs de l'entreprise, afin qu'ils s'associent au projet de francisation et d'utilisation de la version française des logiciels;
- **Mettre en place des indicateurs** afin de mesurer le nombre d'utilisateurs en français et dans une autre langue des logiciels multilingues et, dans le cas d'une entreprise de 100 employés et plus, remettre tous les six mois aux membres du comité de francisation un rapport sur la progression du nombre d'utilisateurs en français des applications multilingues. Par la suite, **rendre publics** les résultats de ces indicateurs de manière à sensibiliser les membres du personnel;
- **Informers les partenaires d'affaires** (clients, fournisseurs, sous-traitants, etc.) que les employés doivent impérativement travailler avec la version française de certains logiciels multilingues et leur demander de prévoir en conséquence le fonctionnement de leurs logiciels et outils avec la version française de ces logiciels, ou de tout autre outil ou logiciel partagé;

# Stratégies pour promouvoir l'utilisation de la version française d'un logiciel multilingue

## STRATÉGIES D'ORDRE GÉNÉRAL

- **Développer des outils** d'aide facilitant le passage d'une langue à l'autre, notamment un lexique des principaux termes et expressions, la correspondance entre les termes anglais et leur équivalent français;
- **Jumeler les nouveaux utilisateurs** de la version française à ceux qui connaissent bien la terminologie. Cette approche favorise le transfert des compétences;
- **N'autoriser qu'un nombre** restreint de travailleurs à utiliser la version anglaise sur la base de critères objectifs, tels que :
  - Incompatibilité avec d'autres logiciels;
  - Non disponibilité d'une version française;
  - Travailleurs cumulant de longs états de services ou proches de la retraite;
  - Autorisation écrite du supérieur hiérarchique dûment documentée;
- **Configurer** les applications afin qu'elles s'ouvrent toujours en premier lieu et par défaut en français.

## STRATÉGIES INCITATIVES

- **Responsabiliser** le personnel relativement à l'obligation permanente de la généralisation de l'utilisation du français dans les technologies de l'information et des communications (TIC), par exemple en interdisant :
  - le basculement vers une autre langue que le français,
  - le téléchargement de logiciels dans une autre langue que le français,
  - l'installation de logiciels personnels dans une autre langue que le français,
  - l'utilisation de logiciels services (SaaS) dans une autre langue que le français.

*Sauf avec la permission écrite de la supérieure ou du supérieur immédiat*

**Le non-respect de ces mesures pourrait même entraîner l'imposition de mesures disciplinaires;**

- **Offrir** aux utilisateurs de logiciels d'une autre langue que le français l'occasion d'utiliser la version française pendant une période d'essai déterminée, afin de calmer leurs inquiétudes ou leurs préoccupations à cet égard;
- **Prévoir** des sessions de formation et de sensibilisation afin de faciliter la transition de l'anglais au français;
- **Familiariser** le personnel avec la terminologie française des logiciels;
- **Offrir** des ateliers (*PowerPoint*, sessions virtuelles, mentorat, webinar, etc.) montrant le fonctionnement et les possibilités de la version française;
- **Avoir recours** aux services de formateurs spécialisés durant la période de transition de la version dans une autre langue à la version française;
- **Favoriser la transition** de l'utilisation du logiciel dans une autre langue que le français à l'utilisation du logiciel en français en offrant une formation d'appoint sur la version française, en remettant des outils d'aide ou de référence, en jumelant les nouveaux utilisateurs en français à des utilisateurs de plus longue date, ou en planifiant le changement pendant une période propice;

# Stratégies pour promouvoir l'utilisation *de la version française* d'un logiciel multilingue

## STRATÉGIES INCITATIVES

- **Donner** à tout le personnel la formation sur les logiciels en utilisant **exclusivement** la version française des logiciels, y compris aux utilisateurs de logiciels d'une autre langue que le français, et veiller à ce que la documentation fournie soit en français uniquement;
- **Inciter** les utilisateurs à passer à la version française au moment du changement de version d'un logiciel ou lors de la reconfiguration de leur poste de travail;
- **Prévoir** que les outils de travail et les autres logiciels devront être compatibles avec la version française. Par exemple, utiliser des chiffriers Excel dont les formules sont développées à partir de la version française, ou encore, au besoin, modifier les formules (LISP, VB, etc.) et les raccourcis des logiciels de dessins assistés par ordinateur (AutoCAD, CATIA, Bentley, etc.) afin qu'ils fonctionnent avec la version française;
- **Afficher**, près des postes de travail publics, la marche à suivre pour accéder à la version française et exiger des utilisateurs qu'ils remettent toujours le poste de travail en français après l'avoir utilisé dans une autre langue;
- **Rendre publics**, le cas échéant, les résultats des vérifications, des tests ou des études de compatibilité entre les divers outils logiciels et les différentes versions linguistiques utilisées dans l'entreprise, afin de combattre les préjugés et de dissiper les doutes et les inquiétudes chez les utilisateurs;
- **Encourager**, par différents moyens incitatifs, le personnel à utiliser la version française (concours, récompenses, partage des astuces, essais temporaires, etc.);
- **Exiger** que tous les extrants (rapports, captures d'écran, listes, documents de travail, impressions, etc.) soient toujours imprimés à partir de la version française, peu importe l'émetteur ou le destinataire.

## STRATÉGIES PLUS CONTRAIGNANTES

- **Installer** exclusivement la version française de certains logiciels sur les postes de travail partagés ou publics;
- **Émettre** une directive contraignante et sans équivoque (conséquences éventuelles pour l'employé) selon laquelle il est interdit, à qui que ce soit, de changer la langue de toute application pour une autre langue que le français. Tout employé qui voudrait changer la langue de son application ou de ses applications pour une autre langue que le français devra en démontrer le bien-fondé technique ou prouver la relation directe avec son travail;
- **Verrouiller**, lorsque possible, les ordinateurs (politique de groupe) de manière à ce qu'il ne soit possible de modifier la langue d'utilisation du logiciel que sur l'intervention d'un gestionnaire de réseau;
- **Interdire**, au besoin, aux utilisateurs qui sont passés à la version française de revenir à la version anglaise, en verrouillant les postes de travail;
- **Limiter** le nombre d'utilisateurs qui pourront utiliser la version dans une autre langue que le français d'un logiciel;
- **Ne pas publiciser** ou publier la marche à suivre pour modifier la langue d'utilisation des applications.